RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03498
Numéro SIREN : 829 829 050
Nom ou dénomination : ABCF FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 4456

cerfa

N° 11084*19

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire à déposer en double exemplaire

N° 2065-SD
2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/2017	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABCF FORMATION	43 rue de la dune Pontac 33120 ARCACHON
SIRET 8 2 9 8 2 9 0 5 1 0 0 0 1 4	Mél : lynfieldkim93@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Formation continue pour adultes — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	555
Bénéfice imposable à 15 %					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire:
Tél:	Signature:

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD
2018

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	0

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (6)	0	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (6)	0	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

cerfa N° 10956 * 20
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ABCF FORMATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 43 rue de la dune pontac - 33120 ARCACHON

SIRET : 8 2 9 8 2 9 0 5 0 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 8 — Durée de l'exercice précédent * :

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
		Autres * 014	42	018	42	0
	Immobilisations corporelles *	028	667	039	222	445
	Immobilisations financières * (1)	046		052		
	Total I (5)	044	709	058	264	445
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	059		062		
	STOCKS Marchandises *	065		62		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Créances (2) Autres * (5)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096		098		
	Total général (I + II)	110	709	112	264	445

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	- 555
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	445
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :) 169	172	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	
	Total général (I + II + III)	180	445

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2055-NOT-SD

cerfa N° 10957 * 20 (2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise Néant ☐*

Exercice N clos le 31 12 2018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 918

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	0
	Production vendue	Biens			213	214	
		Services *			217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	292
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	264
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
	Total des charges d'exploitation (II)					264	555
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	- 555
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME Innovantes (art. 217 octies)		347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quindecies D)		548				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 — 314: 555

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	213		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *octies*)	980		ZFU-TE (44 *octies* et *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981		JEI (44 *septies* A)	989		
	ZRD (44 *terdecies*)	127		ZRR (44 *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CIFE (art. 44 *undecies*)	990		
Divers	ZFA (44 *quindecies*)	415		Investissements outre-mer	311	350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354: 555
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372: 555

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SOMC-DGFiP) – Janvier 2018

cerfa N° 10958 * 20

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2018

Formation obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCF FORMATION

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	108		112		114		116		
	Autres	110	0	112	42	114		116	42	
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		124		126		
	Constructions	130		132		134		136		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142		144		146		
	Installations générales agencements divers	150		152		154		156		
	Matériel de transport	160		162		164		166		
	Autres immobilisations corporelles	170	0	172	667	174		176	667	
Immobilisations financières		180		182		184		186		
TOTAL		190		192		194		196		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502	42	504		506	42
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	222	564		566	222
TOTAL		570		572	264	574		576	264

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(12,8 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à IS, 12,8 % pour les entreprises à IRD)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées ou de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle

	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations N°	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1) 579			Régularisations 590		593		595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI, art. 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N-CI-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-C-SD – (DSNC-DGFiP) – Janvier 2018

cerfa N° 10959 * 20

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

DGFiP N° 2033-D-SD 2018

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ABCF FORMATION — Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements aménag. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	790	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	985	
Déficits reportables	986	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	*

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209, du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	581	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	586	
N° du centre de gestion agréé	588	
Montant de la TVA collectée	979	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (hors immobilisations)	978	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	599	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	598	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	597	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications complémentaires concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2035-NOT-SD

cerfa N° 11483 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise: ABCF FORMATION			Néant ☒*
Exercice ouvert le: et clos le:	Données en nombre de mois		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Période de référence	024	/ /	160	/ /	
Date de cessation				/ /	

VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD *§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.*

1ère EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

cerfa N° 11622 * 18 ⑥

Formulaire obligatoire
Article 38 de l'annexe III au C.G.I.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le 31/12/2018

SIREN 829829050

Dénomination de l'entreprise ABCF FORMATION

Adresse (voie) 43 rue de la dune pontac

Code postal 33120 Ville ARCACHON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique / Dénomination / N° SIREN (si société établie en France) / % de détention / Nb de parts ou actions / Adresse : N° / Voie / Code Postal / Commune / Pays

Forme juridique / Dénomination / N° SIREN (si société établie en France) / % de détention / Nb de parts ou actions / Adresse : N° / Voie / Code Postal / Commune / Pays

Forme juridique / Dénomination / N° SIREN (si société établie en France) / % de détention / Nb de parts ou actions / Adresse : N° / Voie / Code Postal / Commune / Pays

Forme juridique / Dénomination / N° SIREN (si société établie en France) / % de détention / Nb de parts ou actions / Adresse : N° / Voie / Code Postal / Commune / Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) / Nom patronymique TAN / Prénom(s) Anh-Huan / Nom marital / % de détention 100 / Nb de parts ou actions 100 / Naissance : Date 24/05/1967 / N° Département 99 / Commune Phu Huu / Pays Vietnam / Adresse : N° 43 / Voie rue de la dune pontac / Code Postal 33120 / Commune ARCACHON / Pays FRANCE

Titre (2) / Nom patronymique / Prénom(s) / Nom marital / % de détention / Nb de parts ou actions / Naissance : Date / N° Département / Commune / Pays / Adresse : N° / Voie / Code Postal / Commune / Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2035-NOT-SD.

Bilan

ABCF Formation Exercice 2018

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissement	Net
Capital souscrit non appelé		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement	42	42	0
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel, outillage			
Autres immobilisations corporelles	667	222	445
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations par mise en équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE			
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
CREANCES			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé, non versé			
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
(dont actions propres :)			
Disponibilités			
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	**708**	**264**	**445**

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	
Autres réserves (dont achat oeuvres originales artistes)	
Report à nouveau	
RESULTAT INDICATIF DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 555
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	**445**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	**-**
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**-**
DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES D'EXPLOITATION	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
COMPTES DE REGULARISATION	
Produits constatés d'avance	
DETTES	**-**
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	**445**

Compte de résultat

ABCF Formation — Exercice 2018

Rubriques	31/12/2018
Ventes de marchandises	
Production vendue de biens	
Production vendue de services	0
CHIFFRE D'AFFAIRES INDICATIF NET	0
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	
Autres produits	
PRODUITS D'EXPLOITATION	**0**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0
Variation de stock (marchandises)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	
Autres achats et charges externes	292
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	0
DOTATIONS D'EXPLOITATION	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	264
Sur immobilisations : dotations aux provisions	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
CHARGES D'EXPLOITATION	**555**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-555**
OPERATIONS EN COMMUN	
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
PRODUITS FINANCIERS	0
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
CHARGES FINANCIERES	0
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-555

Conforme à l'original

Bordeaux

BH

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**0**
	TOTAL DES CHARGES	**555**
	BENEFICE OU PERTE	**-555**

Compte de résultat détaillé

ABCF Formation — Exercice 2018

Rubriques	31/12/2018
Ventes de marchandises	0
Production vendue de biens	
Production vendue de services	
706000 Prestations de services 20%	
CHIFFRE D'AFFAIRES INDICATIF NET	0
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	
Autres produits	
PRODUITS D'EXPLOITATION	**0**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0
Variation de stock (marchandises)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	
Autres achats et charges externes	
606150 Carburant Gazole	0
613200 Location immobilière	0
613201 Location emplacements marché	0
613500 Location matériel de marché	0
616100 Assurances multirisques	0
618000 Divers	0
622600 Honoraires	0
625100 voyages et déplacements	292
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	0
DOTATIONS D'EXPLOITATION	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	264
Sur immobilisations : dotations aux provisions	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
CHARGES D'EXPLOITATION	**555**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-555**
OPERATIONS EN COMMUN	
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Compte de résultat	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	

Rubriques	31/12/2018
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
PRODUITS FINANCIERS	0
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
CHARGES FINANCIERES	0
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-555**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	
Impôts sur les bénéfices	
TOTAL DES PRODUITS	**0**
TOTAL DES CHARGES	**555**
BENEFICE OU PERTE	**-555**

ABC FORMATION
SARL au capital de 1.000 euros
Siège Social: 43 rue de la dune Pontac
33120 ARCACHON

RCS Bordeaux B 829829050

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 juin 2019, à 8 heures

L'an deux mille dix neuf, le quatorze juin, à huit heures, l'assemblée des associés de la société ABC FORMATION, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège est 43 rue de la dune pontac à ARCACHON (33120), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829829050, s'est réunie audit siège sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par le gérant. Celui-ci constate qu'est présent ou représenté :

- Madame NGUYEN CHI Bac Huong, détentrice de 100 parts sociales, n° 1 à 100

Soit un nombre total de parts présentes ou représentées de 100 parts.

Madame NGUYEN CHI Bac Huong préside la réunion en sa qualité de gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- approbation des desdits comptes ; quitus à la gérance ;
- validation des rémunérations passées, à venir et du remboursement des frais ;
- affectation des résultats ;
- rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L-223-19 du Code de Commerce ;
- questions diverses.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés à l'associée et tenus à sa disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 , approuvent les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés,

lesdits comptes se soldant par un chiffre d'affaires de 0€ et une perte de 222€. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, les associés donnent à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La comptabilité faisant apparaitre une perte, aucun dividende ne sera versé

Aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le gérant, en rémunération de ses fonctions de direction et en compensation de la responsabilité attachée auxdites fonctions, n'a pas perçu de traitement annuel lors de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver les opérations intervenues entre Madame NGUYEN CHI Bac Huong et la Société, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou représentés, après lecture.

Conforme à l'original
5/2/2021
Mme Nguyen chi BH

ABC FORMATION
SARL au capital de 1.000 euros
Siège Social: 43 rue de la dune Pontac
33120 ARCACHON

RCS Bordeaux B 829829050

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 juin 2019, à 8 heures

L'an deux mille dix neuf, le quatorze juin, à huit heures, l'assemblée des associés de la société ABC FORMATION, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège est 43 rue de la dune pontac à ARCACHON (33120), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829829050, s'est réunie audit siège sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par le gérant. Celui-ci constate qu'est présent ou représenté :
- Madame NGUYEN CHI Bac Huong, détentrice de 100 parts sociales, n° 1 à 100

Soit un nombre total de parts présentes ou représentées de 100 parts.

Madame NGUYEN CHI Bac Huong préside la réunion en sa qualité de gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- approbation des desdits comptes ; quitus à la gérance ;
- validation des rémunérations passées, à venir et du remboursement des frais ;
- affectation des résultats ;
- rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L-223-19 du Code de Commerce ;
- questions diverses.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :
- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés à l'associée et tenus à sa disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 , approuvent les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits

comptes se soldant par un chiffre d'affaires de 0€ et une perte de 222€. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, les associés donnent à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La comptabilité faisant apparaitre une perte, aucun dividende ne sera versé

Aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le gérant, en rémunération de ses fonctions de direction et en compensation de la responsabilité attachée auxdites fonctions, n'a pas perçu de traitement annuel lors de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver les opérations intervenues entre Madame NGUYEN CHI Bac Huong et la Société, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou représentés, après lecture.